



Actualité < Grand Sud < Ariège < Haute-Garonne

Publié le 14/12/2010.

Ce sont les patrons solidaires

Emploi



Les trois entreprises labellisées et les autres adhérents de l'Union des entreprises d'insertion/Photo DDM JNG

Aid Services, Reynerie services, implantées à Toulouse, et le Centre de Tri de Plantaurel, en Ariège : ces trois entreprises ont reçu, hier matin, un label décerné par l'Union régionale des entreprises d'insertion, implantée à la Maison de l'économie solidaire de Ramonville. Ces trois sociétés, comme quarante autres affiliées à cette association, sont autant de tremplins vers l'emploi pour des personnes en difficulté.

Entretien avec Carmen Rebollo, secrétaire générale de l'UREI.

Qu'est-ce qu'une entreprise d'insertion?

C'est une entreprise comme une autre mais qui recrute des personnes qui connaissent des difficultés sociales et professionnelles : des problèmes de mobilité, de logement, un manque d'expérience... Ce sont des entreprises tremplin pour des personnes qui, seules, ne pourraient pas accéder à un emploi. Notre objectif est de conduire ces salariés vers un emploi stable ou une formation professionnelle. C'est le cas pour 50 à 60 % de nos salariés. Il ne s'agit pas de contrats aidés. En revanche, l'État finance l'accompagnement.

Combien d'entreprises sont affiliées à votre association ?

Nous fédérons 40 entreprises, qui pèsent au total 750 emplois en Midi-Pyrénées dans tous les secteurs professionnels : bâtiment, restauration, espaces verts, entretien...

Qui sont les chefs d'entreprises qui s'adressent à vous ?

Il s'agit souvent de personnes qui se disent : « J'ai fait ma vie. Mon objectif était de gagner de l'argent. Aujourd'hui, je souhaite m'investir dans une mission solidaire ». De notre côté, nous considérons que nul n'est inemployable. C'est notre leitmotiv.

Pourquoi un label?

Nous voulons faire reconnaître la spécificité des entreprises d'insertion et montrer la qualité de leurs pratiques. Depuis quinze ans, une douzaine d'entreprises ont été labelisées « Qualirei ». L'enjeu, en janvier 2011, est le passage à de ce label maison à une certification Afnor.

Propos recueillis par J.-N. G. – La Dépêche du Midi